

LA COUPE D'ARBRES

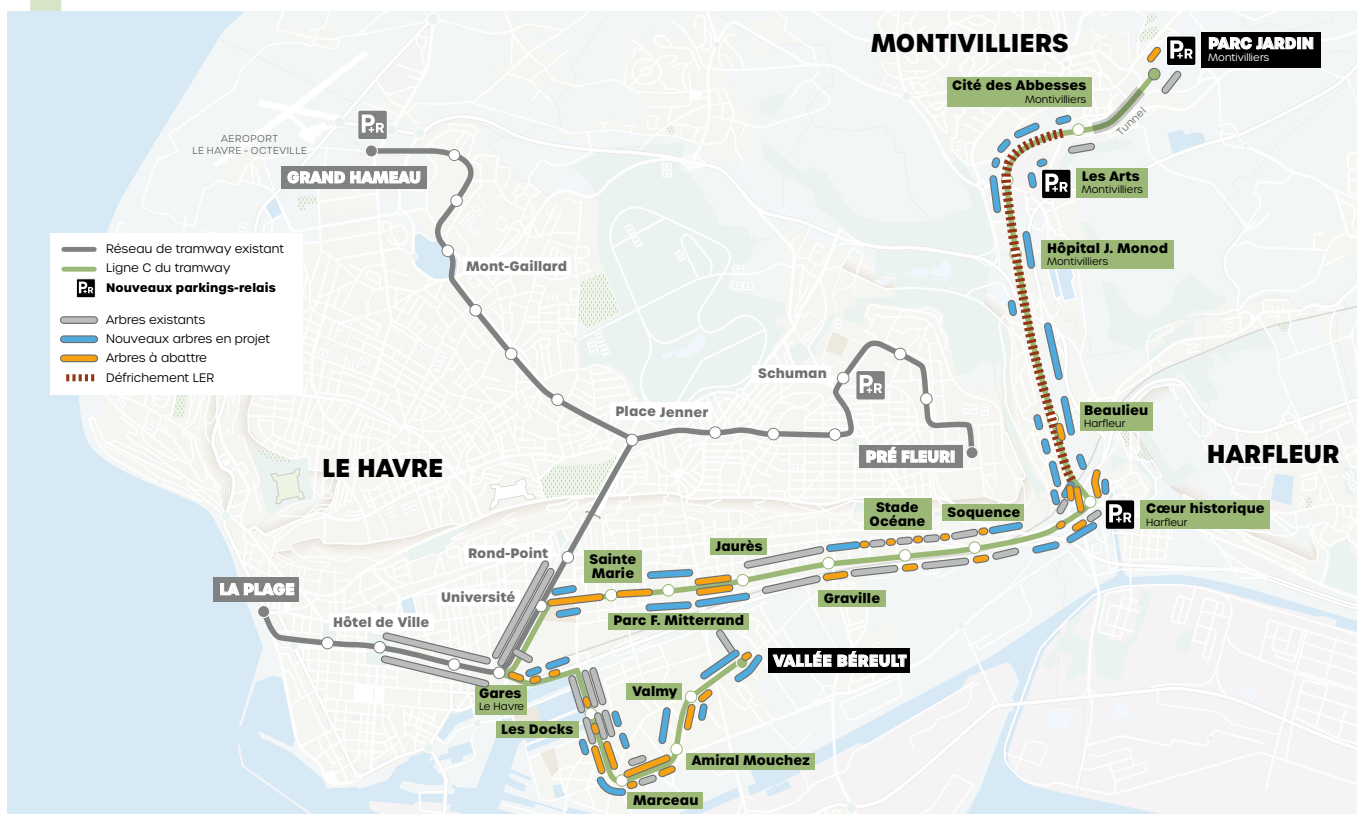
UNE NÉCESSITÉ ENCADRÉE

La nouvelle ligne de tramway du Havre Seine Métropole représente bien plus qu'une extension du réseau de transport en commun. **Avec ses 47 200 m² de nouveaux espaces paysagers, une plateforme tramway à 94 % perméable et 56 % engazonnée**, ce projet s'inscrit dans une démarche environnementale ambitieuse.

Il contribue à relever les défis climatiques en **réduisant les îlots de chaleur urbains** tout en créant des espaces de vie harmonieux pour les habitants.

Les plantations prévues ont été pensées pour **allier esthétique et écologie**, en privilégiant des essences locales résistantes à la chaleur, en lien avec les milieux boisés, humides et ceux de la vallée de la Lézarde.

Dans le cadre de cette transformation urbaine, **certaines interventions sur la végétation existante, incluant la coupe d'arbres, l'élimination des espèces invasives (renouée du Japon), sont nécessaires** pour répondre aux exigences techniques du projet. Ces actions sont encadrées par **une approche rigoureuse et réfléchie**, intégrée à une stratégie globale favorisant la **préservation de la biodiversité et la compensation écologique ambitieuse**, pour un équilibre durable entre urbanisme et nature.





Deux campagnes d'abattage sont prévues en 2025, programmées avec soin pour minimiser l'impact environnemental :

- **Février à mars 2025 :**
300 arbres abattus, incluant les zones comme Demidoff, Jaurès, Quartiers Sud et La Brèque.
- **Deuxième semestre 2025 :**
300 arbres supplémentaires, programmés hors période de nidification pour préserver les habitats et cycles de reproduction des oiseaux.

Chaque abattage est compensé par une stratégie paysagère ambitieuse visant à augmenter la biodiversité et à créer des espaces verts durables.



Contexte : pourquoi couper des arbres ?



Ils sont situés à l'intérieur ou trop près des chantiers ;



Ils peuvent représenter un risque pour la sécurité et l'exploitation du tramway ;



Ils empêchent de procéder aux travaux de déviation des réseaux souterrains ;



POURQUOI LA TRANSPLANTATION N'EST PAS POSSIBLE ?

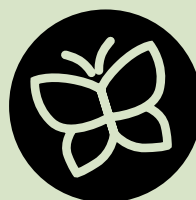
Dès le début du projet, la priorité a été de conserver et préserver autant d'arbres que possible. La possibilité de transplanter les arbres existants a fait l'objet d'une analyse approfondie dans le cadre du projet. Toutefois, en raison de la maturité avancée de nombreuses plantations et des spécificités biologiques de certaines essences et de très faibles taux de réussite, cette option n'a pas pu être retenue.

Les arbres matures présentent en effet une espérance de survie réduite lors d'une transplantation, et certaines espèces sont particulièrement sensibles à ce type d'intervention. Ces contraintes biologiques et techniques ont conduit à écarter cette solution.

Alternatives envisagées



Replantation et élargissement des espaces verts pour compenser l'impact de l'abattage.



Création de corridors écologiques connectés à la trame verte existante.

EXPLICATIONS TECHNIQUES



La survie des arbres transplantés diminue avec l'âge et l'étendue de leurs racines.



Les études réalisées ont montré que l'essence et la maturité des arbres rendaient leur déplacement impraticable.

LE PROGRAMME DE COMPENSATION ET DE REPLANTATION

Verdir la ville ne se limite pas aux arbres. La plateforme engazonnée de la troisième ligne, envisagée comme un véritable « tapis vert », est le premier facteur de verdissement. Dans le cadre de la nouvelle ligne de tramway, un plan paysager ambitieux a été conçu, intégrant une grande diversité de végétaux : des arbres et arbustes, des vivaces et graminées, ainsi que des prairies et enherbements. Ce réaménagement des voiries renforcera la présence de nature en ville sous toutes ses formes, contribuant ainsi à la création d'îlots de fraîcheur à grande échelle le long de la ligne. Par ailleurs, ces espaces végétalisés joueront un rôle clé dans la gestion durable des eaux pluviales.

Actions prévues

Plantation
de **900** arbres

soit une augmentation
nette de **300 arbres**
par rapport aux
600 abattus.

Aménagement
de **47 200** m²
de nouveaux
espaces paysagers,

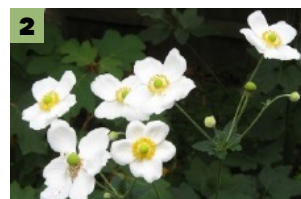
soit l'équivalent
de **7 terrains**
de football

94 %
de surfaces
perméables intégrées

pour favoriser
la gestion des eaux
pluviales.

Les essences choisies

Dans le cadre des compensations écologiques de la nouvelle ligne de tramway, une sélection d'essences variées enrichira le paysage. Parmi les arbres, **le hêtre pourpre et le chêne pédonculé 'Fastigiata'** adaptés aux contraintes urbaines. Les massifs fleuris incluront des espèces comme **l'allium aflatunense** **1**, connu pour ses fleurs pourpres compactes, et **l'anémone du Japon** **2** (**Anemone x japonica**), qui assurera une floraison durable en fin de saison. Cette palette végétale contribue à la biodiversité et à l'intégration paysagère du projet.



BÉNÉFICES



Amélioration de la qualité de l'air et renforcement des corridors écologiques.



Réduction des îlots de chaleur urbains.

LE PLAN PAYSAGER

Le plan paysager s'inscrit dans **une transformation durable de la ville**, où les espaces verts deviennent des éléments centraux du cadre de vie urbain.

Aménagements prévus



Espaces emblématiques comme le Quai Colbert, la station Stade Océane, la Brèque et l'hôpital Jacques Monod.



Noues végétalisées pour gérer les eaux pluviales et renforcer les îlots de fraîcheur.

ZOOM

Une plateforme végétalisée et intégrée au paysage

La plateforme du tramway **sera végétalisée partout où il sera possible de le faire** afin de limiter les surfaces imperméables. Les revêtements de plateforme seront de trois types : végétale, minérale ou en ballast. Le revêtement choisi dépendra du contexte et des fonctionnalités urbaines à assurer. Le tracé du projet sera accompagné d'alignements d'arbres obtenus par la préservation ou le remplacement des alignements existants.



Parcours ombragés pour piétons et cyclistes.

QUESTIONS FRÉQUENTES

Pourquoi certains arbres doivent-ils être abattus ?

Les arbres sont retirés s'ils entravent les travaux, posent des risques de stabilité ou empêchent les aménagements nécessaires.

Quels seront les bénéfices pour l'environnement à long terme ?

Une ville plus verte, avec 300 arbres supplémentaires, une meilleure qualité de l'air, moins d'îlots de chaleur et des espaces agréables pour les habitants.

Pourquoi ne pas privilégier la transplantation des arbres ?

La transplantation est difficile pour des arbres matures, avec un faible taux de survie, surtout pour les essences inadaptées présentes sur le tracé.

Comment le projet participe à la préservation de la biodiversité ?

Les plantations variées et locales offrent des habitats pour la faune et renforcent les corridors écologiques. Près de 37 hectares d'espaces de compensation sont prévus.

Quels types d'espèces végétales seront plantées ?

Le plus possible d'essences locales comme le chêne rouge et l'érable champêtre, résistantes et adaptées au climat normand.

Comment suivre l'évolution du projet ?

Le site web du projet fournira des mises à jour régulières et des points de contact pour les riverains.

Comment ce projet aide-t-il à lutter contre le changement climatique ?

La végétalisation et les arbres plantés stockent du carbone et améliorent la qualité de l'air, tout en réduisant les îlots de chaleur.

Comment le projet contribue-t-il à l'amélioration de la qualité de l'air ?

La végétalisation du tracé, notamment avec la plantation de nouveaux arbres et la création d'espaces verts, permet de filtrer les polluants atmosphériques et d'absorber du dioxyde de carbone. De plus, la plateforme tramway engazonnée contribue à réduire la poussière et les émissions de particules fines, améliorant ainsi la qualité de l'air pour les habitants.

